



Compte rendu d'événement

Mardi Numérique du Débat - 15.10.2024



PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
À GRAVELINES

ORGANISÉ PAR



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE NUMÉRIQUE DU DÉBAT PUBLIC « LE PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES »

Date : Mardi 15 octobre 2024

Lieu : Rencontre en ligne

Durée : 18h - 19h

PRÉSENCES ET INTERVENANTS

- **Vanessa Hausteine** - Animatrice, Secrétaire Générale du Débat
- **Luc Martin** - Président du Débat Public
- **Antoine Ménager** - Direction du programme nouveau nucléaire, en charge du débat public EPR2 Gravelines pour EDF »
- **François Maillard** - Directeur de projet du raccordement électrique des EPR2 chez RTE

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

L'objectif principal de cette rencontre était de permettre aux participants de poser leurs questions directement aux responsables du débat et aux maîtres d'ouvrage (EDF et RTE), sur le projet de construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires EPR2 à Gravelines.

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Introduction par Vanessa Hausteine :

- Rappel des règles de participation (micros éteints, questions dans le chat, courtoisie).
- Présentation des intervenants et rappel de l'enregistrement de la session

Présentation du Débat Public par Luc Martin :

- Historique et structure du débat, incluant trois événements principaux :
 - La réunion d'ouverture (Gravelines, septembre),
 - La réunion de mi-parcours prévue à Dunkerque le 21 novembre,
 - Une réunion de clôture en décembre.
- Information sur les événements thématiques (économie locale, sûreté, sécurité, impacts environnementaux)

Présentation du projet par Antoine Ménager (EDF) :

- EDF a souligné l'importance de l'ancrage territorial du projet, soulignant que Gravelines est un site favorable pour l'accueil de nouveaux réacteurs en raison de ses infrastructures existantes et de sa proximité avec la mer.
- Description de l'EPR2 : un projet avec une durée de vie prévue de 60 ans et intégrant les leçons tirées de l'expérience de l'EPR de Flamanville.

Présentation du raccordement électrique par François Maillard (RTE) :

- Détails sur le projet de raccordement des EPR2 à Gravelines, qui implique la construction de nouvelles infrastructures pour gérer l'augmentation de la consommation énergétique locale.
- Explication sur les étapes de raccordement, dont une partie sera achevée avant la mise en service des réacteurs

DÉROULÉ DES QUESTIONS-RÉPONSES

Sur l'utilité du débat public :

- « À quoi sert ce nouveau débat public puisque la décision de construire des nouveaux réacteurs est déjà prise ? Est-ce que tout est déjà ficelé comme d'habitude ? »
- **Réponse de Luc Martin** : La décision d'organiser ce débat public ne signifie pas qu'une autorisation a déjà été donnée. Ce projet est encore en phase de discussion, et toutes les décisions seront influencées par les avis et recommandations recueillis. De plus, selon la CNDP, plus de 60 % des projets soumis à débat public ont été modifiés ou annulés suite aux débats.

Sur la gestion des déchets nucléaires :

- « Comment seront traités les déchets produits ? Seront-ils stockés sur le site ou transportés, et si oui, via quels moyens ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : Les déchets des EPR2 suivront les mêmes processus de gestion que ceux des réacteurs actuels en France. Le combustible usé sera retraité à l'usine de La Hague, et ce transport se fera en sécurité via des conteneurs spécifiques.

Délai de réponse aux questions posées en ligne :

- « Quels sont les délais pour EDF et RTE pour apporter des réponses aux questions posées en ligne ? »
- **Réponse de Luc Martin** : L'objectif est de répondre sous 15 jours, bien que ce délai puisse parfois être dépassé pour des raisons de validation interne. EDF et RTE sont engagés à maintenir ce délai dans la mesure du possible.

Simplification des EPR2 par rapport aux EPR1 de Flamanville :

- « L'EPR2 est présenté comme une version simplifiée de l'EPR de Flamanville. Pouvez-vous donner des exemples concrets de ces simplifications ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : L'une des principales simplifications est la réduction de l'enclume de confinement à une seule, plus épaisse, au lieu des deux présentes dans les EPR1. D'autres améliorations concernent des ajustements dans les processus de génie civil, notamment en rendant la construction plus standardisée et plus simple.

Besoin d'électricité et implication de la consommation industrielle :

- « ArcelorMittal aura besoin de beaucoup d'électricité pour décarboner son usine. Combien de mégawatts sont

nécessaires ? Cela correspond à combien de tranches de réacteur ? »

- **Réponse d'Antoine Ménager et François Maillard** : La consommation électrique à Dunkerque pourrait tripler d'ici 2040, mais l'EPR2 fournira de l'électricité additionnelle à plus long terme. ArcelorMittal consommera environ l'équivalent d'un réacteur actuel de 900 MW pour son projet de décarbonation.

Pourquoi ne pas envisager un scénario sans nucléaire ?

- « Pourquoi les scénarios MO 100% renouvelable, M1, M23 sans nouveau nucléaire de RTE ont-ils été discrédités aussi rapidement au profit du NO3, construction de 14 EPR et plusieurs SMR, sans aucun débat public? »
- **Réponse de François Maillard et Antoine Ménager** : Les scénarios de RTE, dont un scénario 100 % renouvelable, ont été étudiés et présentés lors du premier débat public. Ce choix ne relève pas de RTE, mais ces options sont accessibles pour consultation dans les documents officiels.

Impacts sur la santé :

- « Y aura-t-il une étude sur l'état sanitaire de la région, notamment sur le taux de cancer, avant les autorisations ? »
- **Réponse de Luc Martin et d'Antoine Ménager** : Ces questions sont fréquemment abordées lors des débats sur le nucléaire. Des études de santé publique sont régulièrement mises à jour par les autorités de santé et les réponses détaillées pourront être sollicitées auprès des services de l'État.

Emploi et formation locale :

- « Est-ce que le projet offre des opportunités pour la population locale ? »
- **Réponse de Luc Martin et Antoine Ménager**: La réunion de Calais, qui a eu lieu récemment, a permis d'échanger sur les offres d'emploi et de formation. La construction des réacteurs impliquera jusqu'à 8 000 emplois directs et des programmes de formation sont prévus pour bénéficier au territoire.

Sécurité face aux risques terroristes et climatiques :

- « Les installations nucléaires françaises résistent-elles aux menaces terroristes ou aux conflits armés ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : Les installations EPR2 sont conçues pour résister aux chutes d'avion et intègrent des mesures de sécurité renforcées pour prévenir les actes terroristes. Le risque de conflit armé relève de la responsabilité de l'État.

Collaboration avec les autorités belges :

- « Y a-t-il des échanges avec les autorités belges, notamment sur la sécurité ? »
- **Réponse de Luc Martin et d'Antoine Ménager**: La commission locale d'information de Gravelines inclut des représentants belges. Une réunion spéciale avec les autorités

belges est prévue fin novembre pour aborder les questions transfrontalières.

Initiatives Majeures pour un Territoire Durable

- « En plus du projet EPR2, d'autres initiatives majeures sont en cours sur le territoire, portant sur la mobilité et l'adaptation des procédés industriels vers des solutions à faibles émissions de carbone. »
- **Réponse de François Maillard** : Tous les industriels, notamment ceux de type Gigafactory ou en quête de décarbonation, font appel à RTE pour leur raccordement électrique ou l'adaptation de leurs connexions. RTE contribue à plusieurs projets sur le territoire, où une forte demande en électricité est prévue. Nous avons actuellement un axe de 400 000 volts vers le sud des Hauts-de-France et nous allons créer un nouvel axe vers l'est pour répondre à cette demande croissante, soutenant ainsi l'évolution du réseau pour le bas carbone.

Validation des Plans Techniques de l'EPR2

- « L'EPR2 diffère de l'EPR1 de Flamanville, et comme aucun EPR2 n'est actuellement construit ni en service, les plans techniques précis sont-ils finalisés et validés par l'ASN et l'IRSN ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : Il est tout à fait normal que la construction de l'EPR2 n'ait pas encore commencé, car nous sommes en phase de débat public. À l'issue d'un projet précédent en Normandie, nous avons pu répondre aux recommandations du débat et débiter les travaux préparatoires sans compromettre la sûreté nucléaire. Un enseignement majeur tiré de l'expérience de Flamanville est la nécessité d'avoir une conception stabilisée avant le lancement de la construction. Pour l'EPR2, nous avons mis en place un processus de revue de maturité, mené par des experts indépendants, afin d'évaluer la phase de conception générale. En 2023, nous avons constaté que cette phase n'était pas encore suffisante, et nous avons prévu une nouvelle évaluation à l'été 2024. L'objectif est de s'assurer que toutes les études de détail soient complètes avant le début des travaux à Penly, garantissant ainsi la maîtrise des délais et des coûts.

Opportunité manquée de démarrer plus tôt :

- « La France n'aurait-elle pas dû démarrer plus tôt un programme nucléaire pour atteindre les objectifs de décarbonation ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : La France a cessé les constructions pendant près de 20 ans, contrairement à d'autres pays comme la Chine. Cette pause a retardé le retour d'expérience. Aujourd'hui, le programme EPR2 vise à récupérer cette expertise avec un programme de relance structuré et séquencé.

Prise en compte des risques climatiques :

- « Les nouveaux EPR prendront-ils en compte les risques climatiques ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : La conception de l'EPR2 inclut une anticipation du changement climatique, avec des mesures pour faire face aux inondations et à une élévation du niveau de

la mer d'un mètre d'ici 2100, en ligne avec les scénarios actuels du GIEC.

Coût et financement des EPR2 :

- « Comment est-il justifié de lancer des EPR2 malgré les difficultés financières et les risques de dépassement de coût ? »
- **Réponse de Luc Martin et Antoine Ménager** : La question sera traitée dans la réunion publique du 5 novembre prochain.
- **Réponse d'Antoine Ménager** : Le modèle EPR2 est conçu pour réduire les coûts de construction grâce à une conception standardisée et un effet de série. Les réacteurs ont une durée de vie de 60 ans, et les bénéfices en termes de production sur le long terme justifient cet investissement.

Un débat national sur l'avenir énergétique :

- « Quand aura lieu un véritable débat national et citoyen sur l'avenir énergétique de la France, notamment concernant le programme pluriannuel de l'énergie ? »
- **Réponse de Luc Martin** : Le débat public qui a eu lieu il y a un an et demi sur Penly était un double débat, portant à la fois sur les deux EPR de Penly et sur le projet d'EDF pour six réacteurs. Cependant, le Plan Pluriannuel de l'Énergie (PPE) n'a pas encore été actualisé pour intégrer ces évolutions nucléaires, une tâche qui relève de l'État. De même, la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) doit aussi être mise à jour. C'est pourquoi la CNDP a été saisie pour initier une concertation préalable sur l'actualisation de ces deux documents, avec un lancement prévu avant la fin de l'année. Deux membres de la CNDP ont d'ailleurs déjà été désignés pour cette mission et attendent la signature qui officialisera cette double concertation.

La résistance des installations face aux risques :

- « Les installations nucléaires françaises actuelles sont-elles capables de résister aux risques climatiques, aux conflits armés et aux attaques terroristes, et qu'en sera-t-il des nouveaux EPR2 ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : Les installations nucléaires françaises actuelles sont conçues principalement pour des usages civils, ayant été pensées dans un contexte de paix. Cependant, la menace terroriste a été sérieusement prise en compte depuis le 11 septembre 2001, ce qui a conduit à l'intégration de mesures de protection, notamment la fameuse protection contre les attaques aériennes dans la conception des nouveaux EPR. Depuis le début des années 2000, un investissement massif a été réalisé par EDF pour renforcer la sécurité des installations face aux menaces de malveillance, en particulier le terrorisme. Des mesures préventives ont été mises en place, et des pelotons spécialisés de gendarmerie sont présents sur les sites pour répondre rapidement à toute menace. En termes de résistance aux risques terroristes, nos installations sont parmi les plus robustes dans le domaine civil. En revanche, la gestion des conflits armés reste une responsabilité de l'État et n'a pas été spécifiquement intégrée dans la conception des installations nucléaires.

Capacité à démanteler les anciens réacteurs :

- « EDF a-t-elle prouvé sa capacité à démanteler les réacteurs les plus anciens ? »
- **Réponse d'Antoine Ménager** : Oui, EDF a déjà entamé le démantèlement de plusieurs réacteurs, comme le réacteur de Chooz A dans les Ardennes. Les procédures sont en cours et permettent d'acquérir l'expérience nécessaire pour gérer la fin de vie des installations actuelles.